

# **11 ième Tournoi**

## **du Val de l'Eyre - Mios**

### **Règlement particulier**

**Le 11 ième tournoi du Val de l'Eyre aura lieu les 09 et 10 juin 2018,  
salle omnisports de Mios, allée de la plage, 33380 Mios**

#### **Article 1 :**

Le tournoi se déroulera selon les règles de la Fédération Française de Badminton.

Toute inscription à cette compétition entraîne l'entière acceptation du présent règlement.

Le tournoi est ouvert aux joueuses et joueurs licenciés à la FFBaD et en règle avec celle-ci.

#### **Article 2 :**

Dans l'intérêt du tournoi, et en accord avec le Juge-Arbitre, le comité d'organisation se réserve le droit de modifier tout ou une partie du présent règlement.

#### **Article 3 :**

Seul le représentant d'un club est autorisé à déposer une réclamation auprès du Juge-Arbitre.

Toute réclamation faite par une autre personne sera jugée irrecevable.

#### **Article 4 :**

Les joueuses et joueurs devront présenter leur licence à leur arrivée le jour de la compétition.

L'horaire de chaque match est affiché dans la salle.

Les matchs peuvent être appelés avec 30 minutes d'avance sur l'horaire annoncé. Les joueurs doivent donc se trouver dans la salle au moins 30 minutes avant l'horaire de leur match.

A compter de l'appel du match, les joueurs ont 3 minutes pour s'échauffer et tester les volants.

3 minutes après le 3<sup>o</sup> appel, tout joueur qui ne sera pas présent sur le terrain sera déclaré W.O pour ce tableau.

Tout joueur désirant s'absenter de la salle devra le signaler au juge-arbitre.

### Article 5 :

Les volants du tournoi sont à la charge des joueurs.

En cas de litige entre les joueurs, les volants homologués pour le tournoi sont :

- ° pour les joueurs non-classés : les volants plastiques YONEX Mavis 370.
- ° pour les joueurs classés : les volants plumes Babolat 2.

### Article 6 :

Les droits d'inscription sont de 12 euros pour un tableau et 18 euros pour deux tableaux.

Un seul tableau possible le samedi (choisir entre simple et mixte).

Pour chaque tableau et pour chaque catégorie (P, D, R, N) , les rencontres se dérouleront par poule (de 3, 4 ou 5 joueurs) , avec 2 sortants par poule, puis par élimination directe.

Tous les matchs se dérouleront en 2 sets gagnants de 21 points.

Le comité d'organisation, en accord avec le juge-arbitre, se réserve le droit de regrouper certaines catégories, si le nombre d'inscrits était insuffisant.

### Article 7 :

Les matchs de poule et de phases finales se font en auto-arbitrage sauf sur demande express de l'un des joueurs auprès de la table de marque.

Le juge-arbitre du tournoi est Mr. Stéphane LEMARCHAND.

### Article 8 : Point particulier :

Si le volant touche les structures à l'engagement, il sera remis 1 fois ; s'il les touche pendant l'échange, il sera compté faute.

### Article 9 :

Aucune récompense ne sera remise avant la fin de la compétition.

### Article 10 :

Le comité d'organisation ne pourra être tenu responsable des vols susceptibles d'intervenir pendant le tournoi.

**Le présent règlement sera affiché dans la salle.**

## Informations diverses

### Inscription :

Date limite des inscriptions : le mardi 29 mai 2018.

Seules les grilles d'inscription accompagnées du règlement seront enregistrées.

Les inscriptions se feront par ordre d'arrivée, cachet de la poste faisant foi.

Aucune réservation ne sera prise par téléphone.

L'horaire de la convocation des joueurs sera envoyé aux responsables de chaque club par mail.

### Horaires :

Pointage des joueurs : 07h30, début de la compétition : 08h00

### Restauration :

Une buvette sera à votre disposition dans la salle.

### Commodités :

**Un stand « Génération bad » sera présent  
pendant toute la durée du tournoi.**

### Renseignements :

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

- Nicolas JULIEN 06.81.77.80.78.
- Mail : [miosbadmintonclub@gmail.com](mailto:miosbadmintonclub@gmail.com)

A bientôt sur le bassin d'Arcachon !